

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
LEZE ARIEGE
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	31	36

N° 126/2017

OBJET : Rénovation du parc de déchetteries de la CCLA - Appel à projet ADEME

L'an deux mille dix-sept et le 6 juin à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège, dûment convoqué en date du 30 mai 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Sylvie BOUTILLIER, Monique COURBIERES, Anne FIGUEROA, Pierrette HENDRICK, Hélène JOACHIM, Catherine MONIER, Joëlle TEISSIER, Danielle TENSA,

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Dominique BLANCHOT, Jean-Claude BLANC, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Claude DIDIER, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, René MARCHAND, Daniel ONEDA, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Alain RIVELLA, Jean-Claude ROUANE, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI, Michel ZDAN.

ABSENTS AVEC PROCURATIONS : Mme Nadine BARRE donne procuration à M. Jean-Claude BLANC, M. Jean-Pierre BASTIANI à Mme Joëlle TEISSIER, Mme Nathalie LAVAIL-MAZZOLO à M. Bernard TISSEIRE, M. Serge MAGGILOLO à Mme BOUTILLIER, M. Floréal MUNOZ à M. Jean-Claude ROUANE.

ABSENTS EXCUSES :

Mesdames Sabine PARACHE, Nadia ESTANG, Marie-Christine ESCOURROU-BERDOU,
Messieurs Pierre-Yves CAILLAT, Serge DEMANGE, Serge MARQUIER, Alain PEREZ.

ABSENTS NON EXCUSES : Mme Carole LAFUSTE, Messieurs Bertrand COURET, Nicolas GILABERT, Jean DELCASSE, François NOWAK.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Christine ARAZILS a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle le schéma global des déchetteries pour le territoire à savoir la mise en place de deux déchetteries aux normes et répondant aux exigences en termes de sécurité pour le personnel, les prestataires et les administrés.

Ce schéma a été conforté par l'étude lancée par le SMIVOM de la Mouillonne 2016 qui a confié au bureau d'études Terroirs et communautés l'élaboration d'un schéma global et optimisé du pôle déchetteries.

Ainsi le projet prévoit une déchetterie centrale et mixte avec une plateforme de broyage des déchets verts à Auterive et une déchetterie au Sud du territoire à Cintegabelle.

L'ADEME lance un appel à projets de rénovation du parc des déchetteries pour le 29/06/2017.

Monsieur le président propose de soumettre sa candidature et de demander une aide financière pour :

- La reconstruction de la déchetterie de Cintegabelle dont le montant des travaux s'élève à 581 808.00 € HT (hors maîtrise d'œuvre).
- La reconstruction de la déchetterie à Auterive dont le montant des travaux s'élève à 1 423 330€ HT (hors maîtrise d'œuvre). Une plateforme de broyage des déchets verts sera attenante à cette déchetterie et le montant se porte à 575 289.00 € HT (262 289 € HT pour le broyeur, 98 000 € HT pour le chargeur et 262 289 € HT pour la plateforme).

Envoyé en préfecture le 12/06/2017

Reçu en préfecture le 12/06/2017

Affiché le



ID : 031-200068807-20170606-126_2017-DE

Monsieur le président demande au conseil communautaire de se prononcer.

Le conseil communautaire après avoir délibéré autorise le président à :

PRESENTER la candidature de la CCLA dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'ADEME sur la rénovation du parc de déchetteries

SIGNER la convention avec l'ADEME et tout document afférent à cet appel à projet.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS